

# RÉSISTANCE SOCIALE

*" La République sera sociale ou ne sera pas ! " J. Jaurès*



NUMÉRO  
**100**

## SOMMAIRE

- p.1 et 2** : L'édito
- p.2** : Solidarité internationale
- p.3 à 5** : Place au débat : exonérations, TVA « sociale », CSG... adieu 45 !
- p.6** : Peut-on enrayer la crise du logement ?
- p.7** : Actualité sociale / Notes de lecture
- p.8** : Coup de gueule

## L'ÉDITO

En ce début d'année 2012, permettez-moi de souhaiter à chacune et chacun d'entre vous une excellente année sur le plan personnel et familial, mais aussi sur le plan militant.

Car en cette année d'élections présidentielle et législatives, c'est aussi, bien sûr, d'autres vœux plus politiques que je formule : j'espère que 2012 sera une année qui restera dans la mémoire collective comme ayant apporté aux salariés plus de justice sociale, un droit du travail à nouveau protecteur, une protection sociale renouvelée et un travail stable et correctement rémunéré pour chacun ; j'espère que les pauvres cesseront de s'appauvrir et les riches de s'enrichir outrancièrement ; j'espère que les organisations syndicales, unies, sauront imposer au patronat la mise en place de nouveaux droits... Bref j'espère que 2012 sera non seulement une année de résistance sociale, mais aussi comme cela n'est plus depuis 3 décennies, une année de reconquêtes sociales !

Vœux pieux, me direz-vous ? On pourrait le penser alors que l'année commence par des hausses qui atteignent surtout les plus fragiles : EDF, GDF, transports, santé, produits de consommation courante, tout augmente notamment par le biais de la hausse de la TVA. De plus, voilà que ressurgit le projet de création d'une TVA « sociale », censé nous protéger contre les délocalisations, mais qui a pour but réel de transférer une partie des cotisations sociales « patronales » sur les ménages. Qui peut croire un seul instant que cette baisse des cotisations sera compensée par une hausse des salaires ? On ne doute pas, vu l'appui du MEDEF à cette nouvelle réforme, qu'en réalité ce sont les patrons et les actionnaires qui en profiteront, une fois de plus, eux qui ont été déjà si bien servis par le gouvernement ces dernières années, comme on le voit pour les entreprises du CAC 40 que, manifestement, l'austérité ne concerne pas ! Comme le dit Mme Parisot : « il est légitime de demander un effort aux hauts revenus tant que celui-ci reste symbolique »...

Et pourtant, en cette année électorale, on doit pouvoir espérer que des changements interviendront, que ce ne sera pas toujours aux mêmes qu'on imposera austérité, chômage et précarité. En 2007, beaucoup de salariés s'étaient laissés prendre au piège du « travailler plus pour gagner plus ». Résultat cinq ans plus tard : un million de chômeurs supplémentaires, stagnation des salaires, perte de droits, augmentation de l'âge de départ en retraite, baisse du pouvoir d'achat .. Alors rien ne serait pire que la reconduction du candidat sortant.

Mais ne nous leurrions pas : même une victoire de la gauche aux élections présidentielle et législatives ne fera pas disparaître la nécessité des luttes, l'exigence du combat contre un patronat rétrograde, l'affirmation des revendications de la majorité de la population face à une minorité de riches et de puissants qui veulent à tout prix conserver leurs privilèges.

Pour cela, il est plus que jamais nécessaire que les salariés comprennent la nécessité de s'organiser collectivement, d'affirmer leurs droits.

*(Suite page 2)*

**L'ÉDITO (suite)**

Il est aussi essentiel que les organisations – syndicales, notamment – agissent *ensemble*, même si des combats comme celui des retraites ou de la privatisation de la Poste ont été perdus.

Il n'y a pas de fatalité. Au soir du 14 juillet 1789, Louis XVI écrivait « rien » dans son journal. Pourtant la prise de la Bastille a eu pour conséquence la fin d'un système monarchique qui paraissait solide et indéboulonnable.

Aujourd'hui, d'autres « Bastille » sont à prendre. La crise financière est d'abord une crise du capitalisme, qui cherche à se perpétuer indéfiniment, même s'il emmène le monde dans le mur. Et n'oublions jamais que si les financiers ont le pouvoir, c'est que les « politiques » le leur ont abandonné. En 2012, la gauche est à un tournant : soit elle aura le courage de prendre les décisions qui s'imposent pour parvenir à placer notre peuple sur la voie d'un vrai changement, soit elle ratera à nouveau le train de l'histoire avec le risque de disparaître pour longtemps et de voir la France mise sous l'étouffoir de l'extrême droite ou de la droite extrême, comme c'est le cas ailleurs en Europe.

Pour ce qui nous concerne, à Résistance Sociale, nous continuerons à agir comme nous le faisons depuis neuf ans, pour faire prévaloir la nécessité du rassemblement le plus large autour de la question sociale.

**Marinette BACHE**

## SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Par *Émilie KERDUJAL*

**GRECE :** Les travailleurs des Aciéries grecques de « Helliniki Halivourgia » situées à une vingtaine de kilomètres d'Athènes sont en grève depuis plus de 70 jours avec occupation de leur usine. Cette société est l'une des plus grandes et des plus rentables de Grèce. Le patron de l'usine a cependant effectué 34 licenciements et il en annonce encore 16 autres. Les salariés ont répondu par une grève avec occupation tandis qu'un large mouvement de solidarité s'est organisé avec, entre autres, un mouvement national de solidarité lors de la dernière grève générale du 1<sup>er</sup> décembre 2011. Le 3 décembre 2011, une « caravane » de motos a traversé Athènes en direction de l'usine. La lutte des travailleurs de l'aciérie a pris un caractère important pour l'ensemble des travailleurs dans le secteur privé car les attaques que vivent aujourd'hui les personnels de l'aciérie s'étendent dans toutes les usines et le secteur privé. L'Union syndicale locale a appelé à une grève dans toute la région. Cette lutte est un exemple pour toutes les luttes qui suivront.

**ESPAGNE :** En décembre, grèves diverses chez les cheminots, les pilotes de la compagnie Ibéria et les conducteurs.

**PORTUGAL :** Grèves des cheminots et des pilotes de TAP.

**DANEMARK :** Le 12 décembre, des chauffeurs routiers indépendants ont décidé de lever le pied entre 11h et 12h, et de limiter leur vitesse à 60 kilomètres par heure. Ils entendaient ainsi protester contre les méthodes de leurs collègues des pays de l'Est, qu'ils accusent de violer les règles en vigueur en matière de sécurité. Conséquence du libéralisme généralisé !

**ITALIE :** Les syndicats italiens de la CISL et de l'UIL ont lancé un appel à la grève de deux heures le 12 décembre 2011. Ces deux organismes sont réputés

modérés, ayant toujours refusé de s'associer jusqu'ici aux grèves générales de la CGIL.

Les travailleurs ont été appelés à manifester devant les préfectures ou le Parlement romain pour demander l'ouverture d'une négociation. Le gouvernement de Mario Monti a en effet mis en place un plan de rigueur sans discussions avec les organismes sociaux et syndicaux. Augmentation de la fiscalité sur l'immobilier, hausse de la TVA de deux points à 23 % et pour les retraites, une augmentation du nombre d'années de cotisation, le relèvement de l'âge de départ des femmes et le gel de l'indexation sur l'inflation des pensions en 2012 et 2013 !

Le 19 décembre c'était les salariés de la Fonction publique qui étaient en grève contre ce plan de rigueur.

**RUSSIE :** Le point a été fait : il y a eu suppression, suite à décentralisation et privatisation, de 70 000 postes de forestiers. Rien à voir avec la généralisation des incendies de cet été !

**ALLEMAGNE :** Après une grève de plusieurs jours, soutenue par le syndicat des services Verdi, les salariés de Postbank ont obtenu de leur maison mère, la Deutsche Bank, un accord sur les conditions de travail des salariés de cette filiale. Cet accord exclut les licenciements jusqu'à fin 2014, garantit le maintien de la semaine de 39 heures et des congés annuels de 30 jours. Deutsche Bank, la première banque du pays, détient 52 % de Postbank et, si le nom et l'existence juridique de l'ancienne banque postale subsistent, sa nouvelle maison mère a entrepris de réorganiser ses activités. Verdi espère que le succès des négociations pourra faire tache d'huile au sein du groupe Deutsche Bank. Le syndicat critique notamment l'externalisation d'activités dans des filiales aux conditions de travail dégradées, une pratique courante de la société.

## Exonérations, TVA « Sociale », CSG, ... adieu 45 !

Par Jean-Claude CHAILLEY



### Augmentation de la feuille de paie ? Arnaque !

*Incertain du résultat des élections, Nicolas Sarkozy entend satisfaire, par une double ou triple réforme, des revendications historiques du patronat : baisser les salaires, le pouvoir d'achat, porter un coup majeur à la Sécurité sociale, diviser le mouvement social. Le célèbre « Adieu 45 » de Denis Kessler a été entendu.*

« Une mesure improvisée, qui sera votée à la hussarde » Gilles Carrez, UMP

Vouloir passer une double (voire triple) réforme majeure sans débat, à toute vitesse ... est un véritable coup de force anti-démocratique. **Ne serait-ce que pour des raisons démocratiques, Sarkozy doit abandonner ce projet.**

### LA BAISSÉ DES SALAIRES (partie du salaire qui est socialisée)

**Doublement (au minimum) des exonérations de cotisations sociales employeurs : de 30 à 60 mds € / an**

Actuellement, elles sont de 30 mds € par an (voir tableau ci-après). Elles passeraient au minimum à 60 mds € par an. Autant de ressources manquant, soit à la Sécurité sociale, soit au budget de l'État, si elles ne sont pas compensées.

On entend Nicolas Sarkozy dire que la priorité c'est la dette, la perte du triple A. Après la réforme de la taxe professionnelle, le renflouement des banques, ce gouvernement ose proposer de diminuer les financements de 30 ou 40 mds d'euros de plus par an, augmentant la dette d'autant.

**La rengaine du 19<sup>ème</sup> siècle : baisser le « coût du travail », les « charges », « la taxation du travail »... Arnaque !**

Les cotisations sociales, employeur comme salarié,

sont une partie du salaire qui est versée à la Sécurité sociale au lieu d'être versée immédiatement comme salaire.

↳ Baisser les cotisations sociales, c'est donc baisser les salaires.

### La baisse des salaires donne-t-elle de bons résultats ?

Depuis la rigueur de 1983, il y a un recul suffisant pour juger !

La part des salaires dans la valeur ajoutée a baissé de 6 à 10 points selon la façon dont on regarde les statistiques, soit 120 à 200 mds € par an.

De 1999 à 2008, les cotisations sociales employeurs ont baissé de 0,5 point de PIB, soit environ 100 mds € / an.

Résultats : il y a environ 5 millions de salariés qui cherchent un travail normal en CDI.

L'emploi industriel s'effondre. La balance commerciale est un gouffre.

↳ Mais les dividendes ont explosé. Est-ce cela « défendre l'emploi » ?

### Lorsque le MEDEF – suivi entre autres par le gouvernement – prétend augmenter le salaire (NET) Arnaque !

Bon prince, le MEDEF pense à « ses » salariés. Il veut baisser aussi les cotisations sociales salariales pour « augmenter la feuille de paie ». Ainsi patron et salariés, ce sera « gagnant – gagnant ». Machiavélique !

↳ D'une part les cotisations sociales sont reversées par la Sécurité sociale aux malades, retraités, handicapés... Donc, il faudra les trouver ailleurs, ou arrêter de se soigner ... On ira vers moins de remboursements, plus d'assurances privées, de fermetures d'hôpitaux, de maternités, de centres d'IVG...



• Tout indique que la feuille de paie n'augmentera pas de l'équivalent : le MEDEF demande des négociations par branche, voire par entreprises... dont on peut deviner le résultat en cette période de crise.

• Quand bien même il y aurait compensation dans certains secteurs, pour faire réélire Sarkozy, elle se substituerait aux augmentations futures, puisque le but revendiqué par le MEDEF est de « baisser le coût du travail ». On dira : « vous avez déjà été augmenté, c'est la crise... ».

### Le sommet « social » du 18 janvier... lui aussi pour baisser les salaires !

Cet argumentaire est écrit avant, mais l'axe gouvernemental est clair : par exemple, le projet de « Pacte compétitivité – emploi » vise à permettre de baisser les salaires en fonction des conditions économiques, conditions qui, comme on le sait, ne sont pas fameuses.

### LA TVA « SOCIALE », la CSG ou un cocktail TVA – CSG

Ce qui n'est plus payé par les entreprises doit être payé par les salariés, les retraités, les chômeurs... **On parle d'augmenter la TVA de 3 à 5 points**, ce qui représenterait une baisse considérable de pouvoir d'achat.

### Est-elle anti-délocalisation ? Arnaque !

On nous dit que les produits importés seront concernés. C'est exact, mais comme tous les produits. Quant à la promesse d'une baisse des prix, d'un accroissement de la compétitivité, on a vu ce qu'il en

est avec la TVA sur la restauration. Même sur « BFM Business », on s'esclaffe.

### LA TVA SOCIALE POUR LES NULS



### TVA ou CSG ?

Le MEDEF le déclare urbi et orbi : ce qui l'intéresse, c'est les exonérations. Qu'ensuite on compense par de la TVA, qu'on l'appelle « sociale », anti délocalisation », « pour l'emploi », « écologique »... peu importe. La CSG lui convient aussi : elle permet d'afficher que « les revenus du capital participent aussi... » mais est payée à 85 % par les salariés, retraités.

**C'est là le piège de la division** : la CSG est proportionnelle donc frappe plus les couches dites « moyennes » de salariés (qui commencent avec un couple de smicards ou à peine plus dans le vocabulaire actuel !). Leur faire payer la crise sous affichage de justice fiscale – tout en augmentant les dividendes des multinationales – ne peut être accepté. La division menace.

### Exonérations 1992 - 2012 : 380 mds €

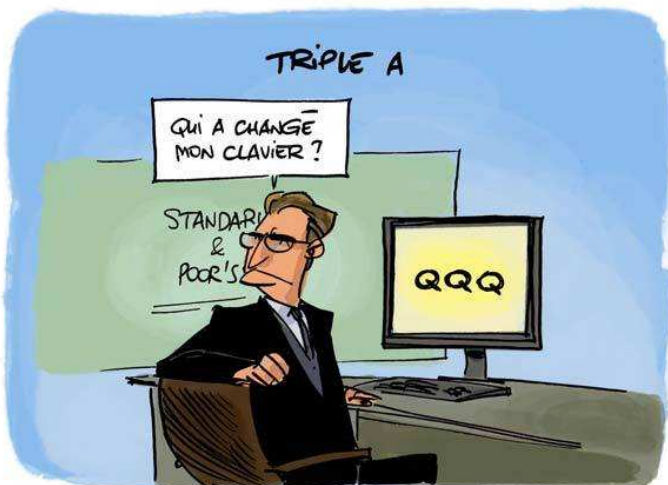
Année	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	1992 - 2002	
Exonération compensée	1	2	2,8	4,3	7,9	9,5	8,9	9,4	13,3	15,9	17,1	92,1	
non compensée	0,9	1,4	1,9	1,9	2	2	2,1	2,4	2,4	2,4	2,3	21,7	
<b>Total</b>	<b>1,9</b>	<b>3,4</b>	<b>4,7</b>	<b>6,2</b>	<b>9,9</b>	<b>11,5</b>	<b>11</b>	<b>11,8</b>	<b>15,7</b>	<b>18,3</b>	<b>19,4</b>	<b>113,8</b>	
Année	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012		2003 - 2012	TOTAL 1992-2012
Exonération compensée	17,4	18	19	21,5	24,4	28,2	27,3	29,2	28,1	26,8		239,9	332
non compensée	2,2	2,1	2,1	2,4	2,7	2,5	2,6	3,1	3	3,2		25,9	47,6
<b>Total</b>	<b>19,6</b>	<b>20,1</b>	<b>21,1</b>	<b>23,9</b>	<b>27,1</b>	<b>30,7</b>	<b>29,9</b>	<b>32,3</b>	<b>31,1</b>	<b>30</b>		<b>265,8</b>	<b>379,6</b>

Source Annexe 5 PLFSS 2012 ;

## ET LA DETTE ? LE « TRIPLE A » ?

### La dette, le triple A, on s'en f... !

Ces 380 mds, à eux seuls, sont une part importante du



déficit budgétaire et de la dette. Sans eux, on ne parlerait ni de la dette, ni du « triple A ». Et pourtant, Sarkozy veut doubler les exonérations.

Dans la plupart des pays, l'augmentation de la TVA fait partie des plans d'austérité (hautement discutables) pour réduire la dette. En France, c'est pour augmenter les dividendes !

On voit simultanément : mesures pour créer la dette  
→ mesures d'austérité.

Questions : Cette création de dette par diminution des cotisations sociales serait-elle « légitime » ?

« illégitime » ? *La TVA serait-elle versée en totalité à la Sécurité sociale ? NON !*

### L'OFFENSIVE CONTRE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Le MEDEF n'a jamais accepté la Sécurité sociale car les cotisations sont reversées immédiatement, échappant à la spéculation (répartition).

Il exige un socle pour les plus démunis – par une forme quelconque d'impôt – et des assurances privées pour les autres.



Il veut aussi une plus grande part d'hôpitaux, maternités, EHPAD (établissement pour personnes

âgées dépendantes)... privés ou en contrat de partenariat public-privé.

Les problèmes budgétaires pour respecter le Pacte européen pour l'euro restent (éventuellement aggravés par les exonérations projetées).

Toutes ces raisons se cumulent : la **TVA ne serait pas reversée en totalité à la Sécurité sociale.**

D'ailleurs, une des hypothèses est de virer une branche de la Sécurité sociale, la branche famille (55 mds €). **Cette réforme est un outil pour achever la Sécu de 45 et, au-delà, les services publics.**

**Cette double réforme s'intègre totalement dans le projet de nouveau traité européen en cours de rédaction et prévu lui aussi pour mars.**

**Ce traité « instaure l'austérité à perpétuité, la mise sous tutelle des peuples, la négation des fondements du droit, de la démocratie, de la République ». Voir l'appel contre son adoption par la France sur [www.resistancesociale.fr](http://www.resistancesociale.fr)**



### On peut, on doit empêcher cette réforme !

Ce coup de force est encore pire (et s'ajoute) à la réforme des retraites.

Si cette réforme passait, elle rendrait d'autant plus difficile la mise en œuvre des propositions ou réformes progressistes, si nécessaires.

Malgré la propagande médiatique les citoyens, les salariés, les retraités, les chômeurs ne s'y trompent pas : 2/3 y sont déjà opposés.

**Indépendamment de propositions ou projets qui peuvent être différents, l'heure est à la mobilisation générale, unitaire, nationale, pour qu'elle soit abandonnée.**

# PLACE AU DÉBAT

## Peut-on enrayer la crise du logement ?

Par François MARTOT, économiste

Un diagnostic partagé sur la politique du logement repose notamment sur les points suivants :

1) La France, pays à démographie dynamique (2 enfants par femme, 1,4 en Allemagne) manque de logements – 900000 selon la Fondation Abbé Pierre – et son effort public en faveur du logement tend à diminuer

2) Cette absence de logements n'est pas uniforme et se concentre essentiellement sur certains territoires : Île-de-France, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes, DOM, territoires dans lesquels l'État s'apprête à être régulièrement poursuivi en justice pour non-respect de la loi DALO votée par le Parlement en 2007.

3) La part des dépenses des ménages consacrées au logement et à son usage n'a cessé d'augmenter au point d'atteindre un niveau insupportable pour les familles modestes, ceci malgré des aides personnelles de plus en plus coûteuses en argent public.

Sur la base de ce constat, un changement de cap s'impose : comment construire plus de logements à loyer abordable dans un contexte financier très contraint ?

À enveloppe financière donnée, on constate que beaucoup a été fait ces dernières années en faveur de la promotion privée par des mécanismes de défiscalisation successifs Besson, de Robien, Scellier... pour produire des logements non soumis à des plafonds de loyer, ni de ressources, localisés selon les seules règles du marché avec parfois des erreurs d'appréciation générant de la vacance. L'assèchement significatif de ces mécanismes qui ont coûté très cher au budget de l'État donnerait de vraies marges de manœuvre.

Ensuite, de tous temps en France, la fiscalité foncière taxe les mutations, or c'est la rétention de terrains situés dans les zones constructibles des PLU qui freine la mise à disposition de terrains à bâtir, une taxe additionnelle au foncier non bâti peut être instituée sur ces terrains immédiatement disponibles.

La loi SRU, par son article 55, a instauré une obligation de construction de 20 % de logements sociaux dans les communes situées dans les agglomérations et n'atteignant pas ce seuil. Certaines s'y sont soumises, d'autres pas, qui ont bénéficié d'une certaine bienveillance : sanctions financières insuffisantes. L'argument selon lequel le coût du foncier ou l'absence de celui-ci est un obstacle majeur peut être déjoué car la loi n'impose pas la construction de logements neufs, les objectifs peuvent être atteints par le rachat de logements existants ou la transformation en logements sociaux d'immeubles affectés à d'autres usages,

ce qui se fait à Paris et pas à Neuilly. Cette loi, qui constitue un puissant facteur de solidarité, doit non seulement être maintenue mais renforcée : augmentation des sanctions financières pour les communes défaillantes, augmentation du quota de 20 %, élargissement des zones d'application dans les territoires tendus et notamment en Île-de-France, imposition d'un quota de logements sociaux dans toute opération collective, comme l'ont déjà fait certaines communes (ex : Rouen).

La PEEC (participation des entreprises à l'effort de construction) qui toutefois ne vise que les entreprises privées, a été progressivement vidée de ses objectifs par une diminution du taux de contribution de 1 % à 0,45 %, par une élévation du seuil d'application de 10 à 20 salariés, et par une confiscation par l'État de ses recettes ; elle peut être réactivée, y compris de façon provisoire pour financer un effort exceptionnel imposé aux grands groupes.

Une voie alternative peut être explorée : la création dans les zones tendues d'une taxe inspirée du versement transport dont pourraient être exonérées les zones franches.

La réquisition des logements vacants dans ce contexte de crise aiguë ne doit non plus être exclue dans la panoplie des interventions publiques, de même que la vente à des bailleurs sociaux avec décote par rapport au prix de marché de biens immobiliers appartenant à des acteurs publics avec en contrepartie des réservations au bénéfice des agents des fonctions publiques.

Toutes ces mesures reviennent à relancer la construction de logements sociaux ciblée sur les zones tendues, par un renforcement de l'aide à la pierre, argent gratuit permettant de limiter l'emprunt à long terme (dont les moyens ne manquent pas grâce au « gras » que la crise des placements alternatifs offre au livret A) et de peser sur les loyers de sortie dont les effets cumulés sur plusieurs années permettraient de limiter le poids des aides à la personne et la réaffectation des gains financiers obtenus sur le budget de l'État sur l'aide à la pierre. Peser ainsi sur les loyers de sortie des logements sociaux permet également d'envisager un encadrement des loyers privés. Enfin, ces mesures permettront à l'État de minimiser les sanctions financières nées de la non-application de la loi DALO.

Elles ne constituent, bien sûr, qu'un volet d'une politique qui doit également comporter des actions sur le parc existant et sur l'accession à la propriété, notamment pour les primo-accédants.

## AVEZ-VOUS REMARQUÉ ?

### Quand France Telecom devient Orange

Par Yves MESCOFF

Cela vous a peut-être échappé et pourtant l'information a été transmise à tous les abonnés France Telecom. L'opérateur historique de télécommunications, l'ancien service public qui avait permis à la France de se doter d'un parc téléphonique performant au lendemain de la guerre, va changer de nom et ne s'appellera plus désormais qu'Orange, du nom de sa filiale pour mobiles et Internet. Cela parachève une évolution lente et inexorable, vers un service ressemblant toujours plus à n'importe quelle entreprise privée. On notera au passage que cette évolution ne s'accompagne pas d'une amélioration de la qualité, au contraire ! Mais n'était-ce pas prévisible dès le départ ?

# ACTUALITÉ SOCIALE

Par Pierre KERDRAON

## ► 880 sites industriels et 100 000 emplois détruits en France depuis 2009

Selon une étude de l'observatoire Trendeo réalisée pour le quotidien "Les Échos", 880 sites industriels ont fermé et 100 000 emplois ont été détruits au cours des trois dernières années en France. Et l'année 2012 "s'annonce difficile". Selon le journal économique, Trendeo a relevé 880 annonces de fermeture d'un site industriel au cours des trois dernières années, dont 400 sur la seule année 2009 et 200 en 2011. Dans le même temps, 494 créations de sites ont été recensées.

"Bilan : la France compte environ 385 usines de moins aujourd'hui qu'au début de 2009", pointe le journal. Sur la même période, l'observatoire a relevé 870 décisions d'extensions de sites industriels en France mais aussi 1 170 annonces de réduction d'effectifs. "Au final, entre les postes créés et ceux supprimés, près de 100 000 emplois industriels ont été perdus en France ces trois dernières années", selon le journal, toujours en citant Trendeo.

"L'année 2012 s'annonce difficile. La reprise des projets, des embauches, constatée à partir de l'été 2010, s'est interrompue depuis plusieurs mois déjà", relève le quotidien, qui souligne que la crise de 2008-2009 a "violemment accéléré" le mouvement de destruction du tissu industriel français engagé avec le premier choc pétrolier de 1973. Si l'aéronautique, l'agroalimentaire et le luxe sont restés créateurs nets d'emplois, l'automobile a perdu 30.000 postes en trois ans, la pharmacie, la high-tech, la chimie et la métallurgie ont subi des "saignées". (Source : France 24)

## ► Le chômage au plus haut depuis 12 ans

Le chômage a encore augmenté en France en novembre pour atteindre son plus haut niveau depuis novembre 1999. Selon les chiffres publiés récemment par le ministère du Travail et Pôle Emploi, le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A (ceux n'ayant exercé aucune activité) a augmenté de 29.900 (+1,1 %) le mois dernier en France métropolitaine pour s'établir à 2.844.800. Sur un an, la hausse est de 5,2 %. En ajoutant les personnes exerçant une activité réduite (catégories B et C), le nombre de demandeurs d'emploi a augmenté de 1,2 %, soit 51.800 personnes de plus, pour atteindre 4.244.800. Sur un an, la hausse est de 5,6 %. Avec les départements d'Outre-mer, le nombre de demandeurs d'emploi s'établit à 4.510.500. La hausse du nombre de demandeurs d'emploi a été particulièrement vigoureuse pour les moins de 25 ans, puis pour les plus de 50 ans. En catégorie A, le nombre de demandeurs âgés de moins de 25 ans a ainsi progressé de 2,2 % (+2,3 % sur un an) contre 0,7 % pour les 25-49 ans (+2,9 % sur un an) et 1,5 % pour les plus de 50 ans (+15,4 % sur un an). En catégories A, B et C, ce nombre a augmenté de 2,2 % pour les moins de 25 ans (+2,5 % sur un an), de 0,9 % pour les 25-49 ans (+3,6 % sur un an) et de 1,5 % pour les 50 ans et plus (+15,3 % sur un an). Le nombre des chômeurs de longue durée (inscrits depuis un an ou plus) augmente moins que celui des autres demandeurs d'emploi, soit +1,1 % pour les catégories A, B et C (+6,5 % sur un an) contre +1,3 % (+5,0 % sur un an). Le nombre des offres d'emploi collectées par Pôle emploi a augmenté de 6,3 % en métropole (+11,8 % sur un an) et le nombre des offres d'emploi satisfaites a progressé de 9,9 % (+14,8 % sur un an). Dans sa note de conjoncture publiée le 15 décembre, l'INSEE estimait que le taux de chômage pourrait atteindre 9,6 % fin juin 2012 en métropole et dépasser 10 % sur la totalité du territoire. (Source : Reuters)

## NOTES DE LECTURE

« Itinéraire d'un gamin de la cité Noire » Par Jacques DECLOSMENIL

Préface de Michèle LEMAUX

Jacques Declosmenil c'est plus de 40 années de militantisme syndical, associatif et politique.

Le petit Jacques est né en 1946 à Saint-Lô, alors capitale des ruines. De la cité en baraques jusqu'à la ville reconstruite, préfecture de la Manche vivant derrière ses vrais faux remparts, il a grandi avec elle et ne l'a jamais quittée. Venu du monde ouvrier, son regard est celui « d'un chrétien sans église et d'un communiste sans parti ». Ces pages, dont la sincérité émeut, racontent la vie d'un homme de conviction viscéralement attaché à la justice sociale. Admiré ou abhorré, Jacques Declosmenil ne laisse personne indifférent, ses combats méritent d'être connus. A l'heure où beaucoup s'interrogent sur l'avenir du militantisme, celui du quotidien dont on ne parle guère, cet ouvrage restitue plus de quarante ans de vie d'un citoyen exceptionnel, et révèle le positionnement des principaux acteurs de la vie locale. Dans l'histoire de Saint-Lô, ce livre-document restera un événement. Il laissera une trace car d'un ton jusque-là inconnu de la part d'un homme qui, comme responsable syndical, militant du Mrap, comme élu, est une pièce-clé de l'histoire sociale et politique du pays saint-lois. Ce livre surprendra tous ceux dont Jacques Declosmenil parle avec cordialité ou rudesse, tous ceux qui s'interrogent sur les vestiges sur lesquels le Saint-Lô d'aujourd'hui s'est bâti ; récit authentique sur le comportement des personnages de la province. Sans nul doute, il fera réagir. C'est l'histoire d'un homme qui porte témoignage.

Pour commander le livre s'adresser à la **SARL Declosmenil** 151, rue Louis Armand Zone Industrielle de La Chevalerie à Saint-Lô (Tel. 02 33 05 34 97) ou à **Planet R** 2, rue Maréchal Leclerc à Saint-Lô (Tel. 02 33 77 17 77)

Vendu au prix initial de 15 euros, hors augmentation de la TVA et paiement des frais d'expédition.

# COUP DE GUEULE

## Les Français sont vraiment des râleurs

Par Jean-Luc GARNIER

Les Français sont vraiment des râleurs. Jamais contents, toujours à ronchonner. L'esprit gaulois, quoi : ça ronchonne, ça marmonne...

De quoi se plaignent-ils, les Français ? Bah de brouilles : de la crise, qui les empêche de vivre dignement, de la précarité qui leur bouche leur avenir, même à court terme, du démantèlement des services publics qui rend plus difficiles les démarches et prive de plus en plus de gens isolés d'un service de proximité humain et digne de la valeur de ces deux simples mots : service, public.

Ils se plaignent aussi des attaques incessantes du gouvernement Sarkozy-Fillon dans le domaine de la santé : casse de l'hôpital public, franchises, taxes sur les mutuelles qui leur font tordre le nez devant les coûts à assumer, voire même, pour un grand nombre, à renoncer tout simplement à se soigner, faute de moyens suffisants.

Et quand ces personnes ont eu la chance de conserver un emploi jusqu'à l'âge de la retraite, on leur dit « Ah ben, non, la retraite, c'est pas pour tout de suite, il faudra encore travailler plus longtemps ! » « Mais alors, je gagnerai plus ? » « Euh, non, pas vraiment : vous cotiserez plus. Travailler plus pour gagner plus, c'était juste un slogan. Il a bien marché en 2007, d'ailleurs... » « Mais c'est une escroquerie ! » « Ah, pas de gros mots, s'il vous plaît, ce n'est pas notre président qui se permettrait de tels écarts de langage, voyons ! »...

Mais en France, rassurez-vous, le tableau n'est pas si noir... La précarité, le spectre du chômage, les revenus insuffisants pour faire vivre (ou même survivre) sa famille sont quelques concepts bien étrangers à une certaine catégorie de nantis : les patrons du CAC 40.

On apprend que ceux-ci ont tellement fait de profits en 2011 qu'ils se sentiraient presque penauds de publier leurs chiffres aux yeux des Français. En effet, la rémunération des dirigeants du CAC 40 a augmenté de 34 % depuis 2006 (à comparer avec l'augmentation des salaires et des pensions...). Si on ajoute à cela que les

entreprises du CAC 40 paient 2,3 fois moins d'impôts sur les bénéfices que les PME, on en vient à se pincer pour vérifier si on ne cauchemarde pas...

Et, le meilleur pour la fin ou, au choix, cerise sur le tas de boue, le président d'une des sociétés leaders en conseil et communication stratégique et financière (Euro RSCG C&O, pour la nommer, appartenant au groupe Havas, hum hum) nous déclare sans sourciller que « l'investissement des entreprises du CAC40 pourrait bien redémarrer bientôt ». Ah, mais c'est bien ça ! Euh, enfin, laissez-le finir sa phrase... « mais pas en France »... Ah, d'accord...

Comme disait, il y a quelques années, un de nos grands humoristes : « Ils vont être contents, les pauvres, de savoir qu'ils habitent dans un pays riche ! ». Comme on le voit, la précarité a encore de beaux jours devant elle, les profits aussi. Quel séisme pourra abattre ce £%# de mur qui les sépare ?



**VOUS AUSSI, REFUSEZ LA RÉSIGNATION,  
ADHÉREZ À RÉSISTANCE SOCIALE !!!**

Le bulletin Résistance Sociale est une publication de RESO, association loi 1901

**Siège social :**

121 avenue Ledru Rollin 75011 PARIS

Tel : 06 33 82 05 15

**Site Internet :** [www.resistancesociale.fr](http://www.resistancesociale.fr)  
Courriel : [webmaster@resistancesociale.fr](mailto:webmaster@resistancesociale.fr)

Présidente de RESO et directrice de la publication :  
**Marinette BACHE**

NOM ..... PRENOM : .....

ADRESSE : .....

.....

TEL : ..... Portable : .....

E-mail : .....

- J'adhère à RÉSO et je verse 10 euros  
 Je m'abonne au bulletin « Résistance Sociale » et je verse 5 euros  
 Je souhaite diffuser le journal autour de moi. Adressez-moi ..... exemplaires par envoi.

**À retourner à :** RÉSO 121 avenue Ledru Rollin 75011 PARIS

(chèque à l'ordre de Résistance Sociale)